

Le stratiote faux-aloès (*Stratiotes aloides* L.), historique de son introduction en France et plus particulièrement en Bourgogne- Franche-Comté ; une espèce potentiellement envahissante à éclipse ?

par Max André

Max André, 2 chemin de la chapelle, F-25580 Échevannes
Courriel : max.andre@wanadoo.fr

Résumé – La plante est connue en Europe depuis le XVI^e siècle et son introduction en France date probablement de la fin du XVIII^e siècle dans la région lilloise. Elle se répand essentiellement à la faveur d'introductions par des botanistes dans de nombreuses régions françaises. En Bourgogne-Franche-Comté, elle arrive probablement en 1885 pour la Bourgogne et en 1893 pour la Franche-Comté. *Stratiotes aloides* L. peut être considéré, en France, comme une néophyte anthropogène. Des recherches bibliographiques et des prospections ciblées en 2025 permettent d'actualiser la répartition passée et actuelle de cette hydrophyte dans le bassin de la Saône. Le statut à attribuer à la plante est discuté.

Mots-clés : *Stratiotes aloides*, stratiote faux-aloès, aloès d'eau, ananas d'eau, hydrochorie, néophyte, histoire botanique, espèce envahissante, France, Bourgogne, Franche-Comté, bassin de la Saône.

Introduction

Le stratiote faux-aloès (*Stratiotes aloides* L.) ou aloès d'eau est une plante curieuse à de nombreux égards. Non seulement cette espèce a un cycle biologique très particulier mais on constate des fluctuations très importantes des effectifs selon les années et les localités : le stratiote peut proliférer dans un plan d'eau au point d'engager des mesures de gestion et dans un autre, l'espèce est quasi absente la même année. Suivant les pays, la plante est considérée comme une plante envahissante et dans d'autres, elle bénéficie

de mesures de protection réglementaire.

Le stratiote faux-aloès ne produit pas de graines fertiles dans nos contrées et la propagation se réalise uniquement par reproduction végétative.

Après la présentation de quelques généralités, nous évoquons l'histoire de cette colonisation en France et tout particulièrement en Bourgogne-Franche-Comté. Cette propagation est intimement liée à l'activité de nos anciens botanistes, peu préoccupés d'introduire dans un milieu naturel une espèce exotique.

Des prospections ciblées en 2025, permettent de faire le point sur l'état

des populations dans le bassin versant de la Saône.

Généralités sur le stratiote faux-aloès (*Stratiotes aloides* L.)

Le genre *Stratiotes* est placé dans la famille des Hydrocharitacées, famille renfermant uniquement des plantes aquatiques ; elle fut créée par Antoine-Laurent de Jussieu et comporte 14 genres et environ 136 espèces avec une distribution très large, mais majoritairement tropicale et subtropicale (Judd *et al.*, 2002 ; Ulrich *et al.*, 2024). Le genre *Stratiotes* constitue la première lignée divergente de la famille



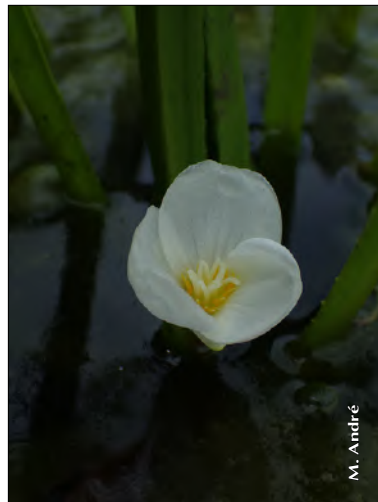
▲
Figure 1 : planche extraite de Florae Danicae (auteur: G.C. Oeder), volume 2 (1766-1777).



▲
Figure 2 : rosettes de *Stratiotes aloides* émergeant d'un plan d'eau.



▲
Figure 3 : pied fleuri de *Stratiotes aloides* L.



▲
Figure 4 : fleur femelle de *Stratiotes aloides* L.



▲
Figure 5 : fruit parthénocarpique de *Stratiotes aloides* L.



▲
Figure 6 : reproduction végétative de *Stratiotes aloides* L.



▲
Figure 7 : tapis flottant de *Stratiotes aloides* L.

et s'est dispersé en Europe à la fin du Crétacé et au Paléocène ; le genre est monotypique, ne renfermant actuellement qu'une espèce, *S. aloides* (figure 1).

La plante est une vivace dioïque², immergée dans l'eau pendant la période hivernale et remontant à la surface en fin de printemps (figure 2).

Les racines sont simples, pouvant atteindre 180 cm, et sont ancrées sommairement dans le substratum vaseux. Les feuilles linéaires-lancéolées, acuminées, en forme de glaive³, sessiles sont disposées en une rosette qui émerge partiellement de la surface de l'eau en été. Le limbe rigide possède une marge épineuse-dentelée (figures 3 et 6).

Les inflorescences mâles, de 3-10 cm de long, sont constituées de 2 à 3 (6) fleurs, possédant 5-17 étamines entourées de 20-30 staminodes fonctionnant comme des nectaires. Les inflorescences femelles sont le plus souvent à fleur solitaire, chacune possédant 6 pistils à stigmate bifide entourés de 20-30 nectaires, certaines pouvant produire un peu de pollen (figure 4) (Preston & Croft, 1995 ; Schou *et al.* 2023 ; Ulrich *et al.*, 2024).

Les fleurs femelles peuvent donner des fruits parthénocarpiques contenant des graines n'atteignant pas la maturité (figure 5) (Preston & Croft, 1995).

La pollinisation est entomophile.

Comme de nombreuses autres plantes aquatiques, *S. aloides* se multiplie de manière végétative en produisant pendant l'été des pousses latérales et en fin d'été des turions (figure 6).

2. La bibliographie évoque parfois la présence de pied monoïque (Grenier, 1873).

3. D'où le nom vernaculaire de water-soldier en Angleterre et origine du terme *Stratiotes*, dérivant d'une racine grecque signifiant soldat.

Des tapis flottants imposants peuvent se constituer (figure 7).

En automne, les turions coulent au fond du plan d'eau et hivernent. Au printemps suivant, ils « germent », remontent en surface et peuvent ensuite être dispersés sur de grandes distances (Dutartre, 2023). Les crues semblent être le principal vecteur de dispersion mais historiquement les filets des pêcheurs sont également évoqués.

La plante apprécie les eaux calmes ou très peu courantes, peu profondes ; au-delà de 2,5 m de profondeur la plante ne produit plus que des feuilles immergées (Efremov *et al.*, 2019). Elle apprécie des conditions de pleine lumière et peut supporter des concentrations relativement élevées de nutriments. Dans ces conditions, le taux de croissance peut être très élevé et conduire à une accumulation très importante de biomasse. Cette très forte productivité a été remarquée dès le XIX^e siècle et relatée dans un article bien documenté *Notice sur le procédé de convertir les marais, les eaux stagnantes, les fossés d'irrigation en sources d'engrais par la culture de l'ananas d'eau (Stratiotes aloides)* (Morren, 1849) :

– « Dans le courant de septembre 1849, M. le comte Vilain XIII eut l'obligeance de me montrer dans ses propriétés de Basele en Flandre une des plus grandes cultures [sur 12 ha] du *Stratiotes aloides* qui existe certainement dans le pays... » ;

– « Cette plante est admirablement faite pour servir d'engrais... on peut la tirer hors de l'eau et lorsqu'on en dépose quatre charretées au lieu d'une charretée de bon fumier d'étable et qu'on l'enterre de suite par la charrue, on sera étonné des effets d'un engrais aussi énergétique... (extrait

d'un almanach hollandais pour 1850, Römelingh, 1849) ».

– « nous avons écrit ces réflexions en vue d'engager fortement les populations de la Campine et de l'Ardenne à introduire chez elle cette culture... Il n'y a qu'à vouloir pour introduire dans une foule de localités, un procédé aussi clair et aussi bien démontré dans ses résultats par l'expérience ». Le comte Vilain XIII vante également les propriétés auto-épurations de la plante.

En Allemagne du nord, la plante était utilisée comme engrais pour la culture de la pomme de terre.

Nous ne savons pas si, en France, des expérimentations de ce type ont été pratiquées.

En Bourgogne-Franche-Comté, d'un point de vue phytosociologique, l'espèce se rencontre principalement dans les communautés végétales dominées par des macropleustophytes⁴, des eaux mésotrophes à mésoeutrophes, stagnantes des vallées alluviales (bras morts, mares, fossés et petits affluents des cours d'eau) à forte amplitude thermique et tolérantes au marnage (*Stratiotetum aloidis* Nowinski 1930) (Royer *et al.*, 2005 ; Ferrez *et al.*, 2011).

Cette plante peut intéresser les entomologistes car elle abrite, dans certains pays, plusieurs espèces inféodées spécifiquement au *S. aloides* : des libellules (*Aeshnea viridis* Eversmann et *A. isosceles* Müller) ou encore, des coléoptères (*Badous dinodutus* Herbst). Des poissons, comme les brèmes, déposent préférentiellement leurs œufs sur les feuilles de *S. aloides* (Weigelt, 1903).

La plupart des noms communs de la plante sont dérivés de la disposition et de la forme particulière de

4. Hydrophytes flottant d'une taille supérieure à 3 cm et dont l'appareil végétatif est immergé ou dont une partie de l'appareil végétatif est émergé.

ses feuilles ; citons : ananas d'eau, aloès d'eau, faux-aloès, artichaut ou encore pince de crabe (*Krebsschere* en allemand) du fait de la présence de bractées florales simulant une pince (figure 8).

Aire de répartition

Au sein des Hydrocharitacées, le genre *Stratiotes* est aujourd'hui le seul genre confiné aux climats tempérés. L'aire de présence actuelle de l'espèce est assez éloignée de l'aire originelle car largement influencée par des facteurs anthropiques multiples dont l'intensité a évolué au cours du temps : mise en collections dans de nombreux jardins botaniques, naturalisation par des botanistes soucieux d'enrichir une flore régionale, installation dans des plans d'eau de propriétés particulières et même culture de la plante pour une production d'engrais organiques. Le transport fluvial, en lien avec la création de nombreux canaux reliant des bassins hydrologiques voisins, est également à prendre en compte. La plante n'ayant pas été considérée comme une plante médicinale de premier ordre⁵, les médecins-apothicaires n'ont jamais joué un rôle majeur dans la propagation de la plante (figure 9).

Nolte(1825) conclut, en étudiant la distribution de l'aloès d'eau, que l'espèce était bornée à la Sibérie occidentale et à l'Europe septentrionale, où elle s'arrêtait sous le 50° degré de latitude, ce qui inclut donc une partie de la France. Les données historiques étudiées ci-dessous indiquent qu'il faut remonter un peu plus au nord cette limite sud proposée. De Vries (1872) constate que l'Allemagne septentrionale, le Danemark et les Pays-Bas sont

5. On lui reconnaissait des propriétés vulnérinaires, rafraîchissantes et hémostatiques.

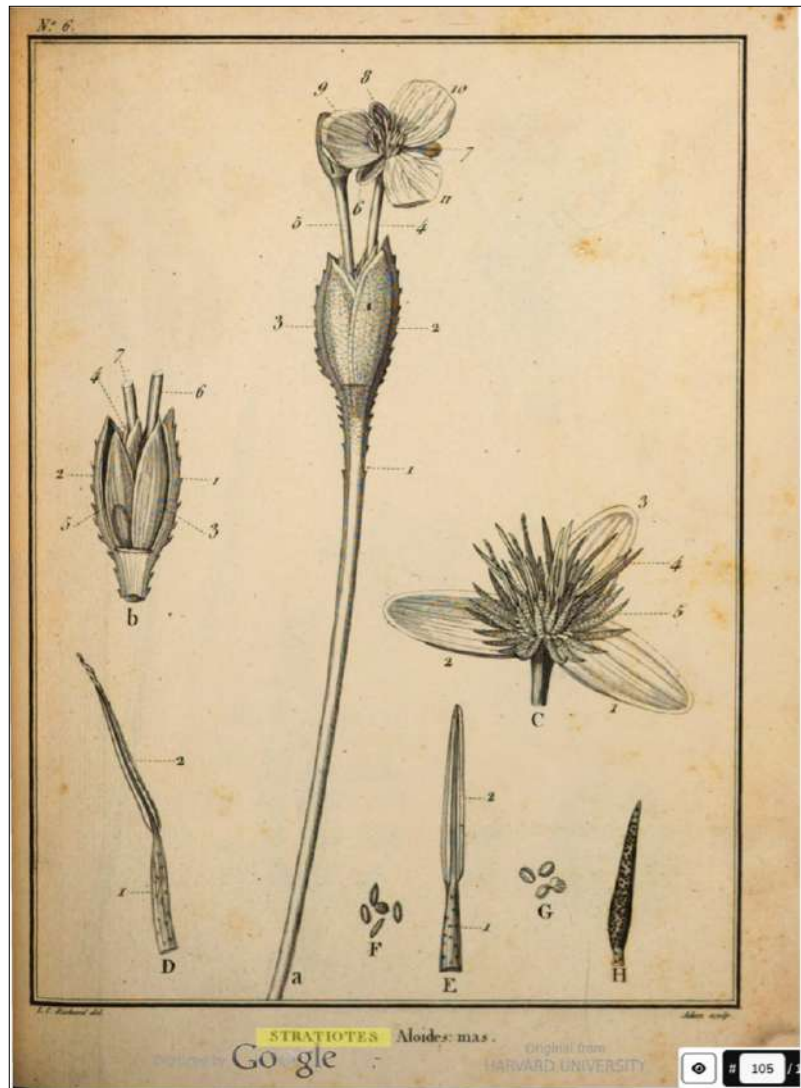


Figure 8 : planche extraite d'un mémoire sur les Hydrocharidées (Richard, 1812). La planche est réalisée à partir d'exemplaires de l'ancien jardin du Trianon à Paris.

les seuls pays où l'on connaisse les deux sexes à l'état indigène; pour cet auteur, cet ensemble géographique doit être considéré comme la patrie originelle de l'espèce. Selon Cook & Urmi-König (1983), elle est très probablement native en Suède, en Finlande, au Danemark,

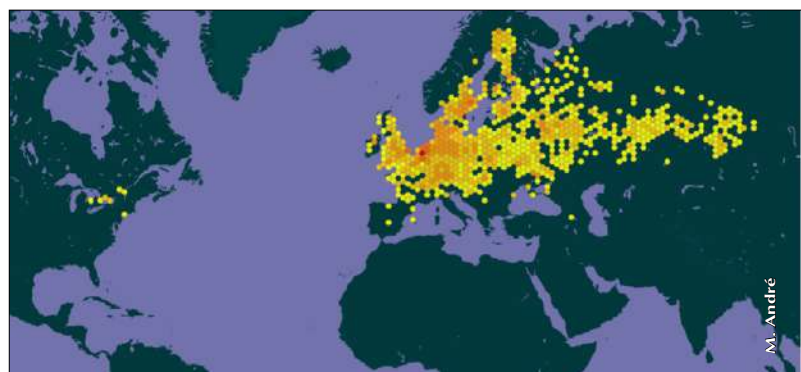


Figure 9 : répartition mondiale de *Stratiotes aloides* L. (Source : © OpenStreetMap contributors, © OpenMapTiles, GBIF.2025). Cette carte ne distingue pas les stations autochtones des stations liées à une introduction.

aux Pays-bas, en Allemagne, en Pologne, dans la plaine du Pô en Italie⁶ et dans les régions situées le long du Danube. Pendant assez longtemps, on a considéré que les populations françaises et belges étaient uniquement mâles (Bory de St Vincent, 1818; Ducharte, 1873; Vander Meersch, 1874; Jeanpert, 1917) mais progressivement des colonies de pieds femelles sont trouvées (Fournier, 1865; Pigeot, 1894), incitant à penser que les introductions ont été très diverses.

Pour la distribution géographique actuelle européenne, on consultera utilement Efremov *et al.* (2019).

Nomenclature et données anciennes

Le stratiote est inconnu des botanistes de la première moitié du XVI^e siècle.

Le binôme *Stratiotes aloides* L. est fixé dans le célèbre *Species Plantarum* de Linné en 1753, point de départ de la mise en œuvre de la nomenclature binominale. Linné conçoit une classification des plantes basée sur les organes sexuels visibles tandis que les anciens auteurs attribuent une grande importance à la disposition et à la forme des feuilles et des racines. Il faut attendre la large diffusion de la deuxième édition de l'ouvrage en 1762 pour que les flores européennes intègrent progressivement la nomenclature linnéenne.

C'est pour cette raison que le stratiote faux-aloès est associé, dans les flores pré-linnéennes, aux *Sedum*, *Sempervivum* et *Aloe* dont la disposition des feuilles en rosette, le limbe crassulescent et parfois bordé de dents, peuvent évoquer la physionomie générale de *S. aloides*.

6. Pietro Andrea Mattioli (1501-1578), médecin-botaniste italien, parle de *Stratiotes aquaticus* mais le taxon décrit correspond très probablement à *Oenanthe sp.* (feuilles finement divisées...) (Mattioli, 1562).

Linné cite en synonymie le *Stratiotes militaris aizoides* de De Lobel (1576) et l'*Aloë palustris* de Bauhin (1623).

Parmi ces auteurs pré-linnéens, citons prioritairement Rembert Dodoens (1553 ; 1583), botaniste malinois, qui désigne la plante sous *Sedum aquatile* et *Stratiotes potamios*. Il fut probablement le premier botaniste à, non seulement décrire d'après nature la plante, à proposer une première illustration en 1553⁷, mais également à indiquer la répartition de la plante en Belgique : « *Et se trouve en plusieurs fossés assis pres de l'Eschauld [Escaut], ou de la Dele [Dyle ?⁸] fleuves de Brabant...* » (Dodoens, 1557⁹) ; en 1583, il cite les localités de Scladim [Sclayn] et Diliam [Dilbeek], deux villes belges (province de Namur et province du Brabant flamand) et propose une deuxième illustration, planche reprise ensuite par de nombreux auteurs : Gerard¹⁰ (1633), de Lobel¹¹ (1591) et Bauhin & Cherler¹² (1651) (figures 10 et 11).

Pour la France, dans son *Historia generalis plantarum* (1587), vaste compilation des auteurs anciens, Daléchamps nomme notre plante *Stratiotes aquaticus* ; il reprend une illustration de Dodoens et ne fournit, comme les frères Bauhin, aucune localisation de la plante.

Sébastien Vaillant (1723 ; 1727), dans *Botanicon Parisiense*, propose une liste des plantes qui se trouvent aux environs de Paris. Il décrit *Stratiotes fluviatilis*, le plume d'eau, qui manifestement correspond à *Hottonia palustris* ; il pré-

7. Illustration reprise par le botaniste lyonnais Jacques Daléchamps dans *Historia Generalis Plantarum* de 1587 avec comme légende *Stratiotes aquaticus*.

8. La Dyle fait partie du bassin de l'Escaut.

9. Traduction française du *Cruydeboeck* (également *Cruydt-boeck*) par Charles de l'Escluse (également Escluse).

10. Sous *Militaris Aizoides*.

11. Sous *Stratiotes sive Militaris aizoides*, *Sedum aquatile*, *Stratiotes potamios*.

12. Sous *Aloe sive aizoon palustris*.

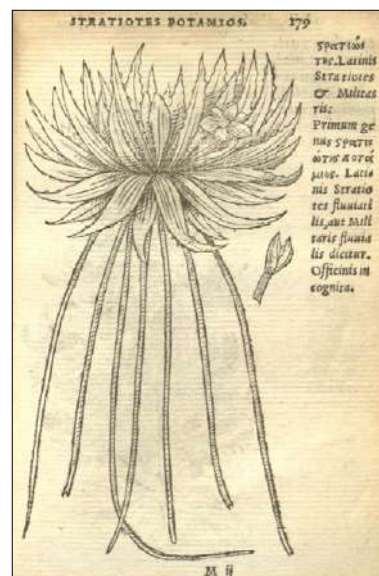


Figure 10 : première illustration de *Stratiotes aloides* (Dodoens, 1553).



Figure 11 : deuxième illustration proposée par Rembert Dodoens (in Gerard, 1633).

cise avoir récolté une variété à fleurs purpurines dans les mares de la forêt de Montfort l'Amaury (78). Tournefort (1698), dans *Histoire des plantes qui naissent aux environs de Paris avec leur usage dans la médecine*, ne connaît pas la plante.

L'utilisation du nom *Stratiotes* pour désigner l'hottonie va entraîner, par la suite, des confusions sur la présence de l'aloès d'eau en France.

Citons La Tourette qui, dans *Démonstrations élémentaires de Botanique*, donne la répartition du stratiote en France : « *On trouve cette plante en Flandres, en Bourgogne¹³, en Lithuanie [Lituanie], dans les eaux tranquilles* » (La Tourette (de), 1796). Le stratiote désigne probablement, pour la Bourgogne, *Hottonia palustris*.

L'autorité de Lamarck (1778) avec notamment l'adoption de la dénomination binominale de Linné permet de stabiliser enfin le nom scientifique du stratiote faux-aloès. L'auteur précise que la plante se « *trouve en Flandre dans les eaux tranquilles, les fossés aquatiques & les étangs* ».

On peut donc conclure que *Stratiotes aloides* L. est une plante non indigène en France et rentre dans la catégorie des néophytes anthropogènes ; elle est présente historiquement, à proximité immédiate de notre pays, en Belgique, citée dès le XVI^e siècle et considérée actuellement comme indigène¹⁴ dans au moins une partie de ce pays. Selon l'INPN, cette espèce est considérée en France métropolitaine comme « indigène ou indéterminée ». (MNHN & OFB, 2024¹⁵). Sa répartition récente concerne les régions Hauts-de-France, Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine, Bretagne et Auvergne-Rhône-Alpes ; dans chaque région, le nombre de stations est souvent très faible. La plante est très rare en Bourgogne-Franche-Comté et bénéficie d'une protection régionale. Jusqu'à cette étude, *S. aloides* était considéré comme présumé indigène, terminologie utilisée, en fait, pour désigner un taxon qui n'a pas bénéficié de recherches historiques.

13. Très probablement en citant Durande (1782), voir ci-dessous.

14. <https://waarneming.be>

15. Site internet non accessible en 2025.

Introduction de *Stratiotes aloides* L. en France dans la région lilloise

En 1871, Warion précise la répartition de la plante dans le département du Nord et nous met sur la piste de l'introduction probable de la plante en France :

« ...indiqué depuis longtemps à Lille, où il n'existe plus, les fossés qu'il remplissait ayant été comblés. Se trouve en immense quantité dans tous les fossés des prairies entre Saint-Omer, Saint-Momelin et Watten, et certainement ailleurs dans cette direction. Localité très remarquable qui vient se rattacher aux stations de la plante en Hollande et en Belgique... le *Stratiotes* avait déjà été signalé par M. Cussac aux environs de Saint-Omer, mais cette indication se trouve perdue dans le supplément de la flore de l'arrondissement de Hazebrouck de M. Vandamme. » (Warion, 1871).

Norguet (de) (1873) indique, sans fournir de sources, que c'est le botaniste F.-J. Lestibouois qui l'introduit à Lille en 1799 : « ... Elle est depuis très longtemps très commune aux environs de Gand ; c'est de là que le botaniste lillois, F.-J. Lestibouois en rapporta quelques pieds en 1799 ; il les jeta dans un fossé, à gauche de la route de Dunkerque, près du chemin du Sabot ; l'espèce s'y multiplia beaucoup... ». François-Joseph, médecin et botaniste est le fils de Jean-Baptiste Lestibouois (1715-1804), professeur d'histoire naturelle à Lille, responsable du jardin national du couvent des Recollets de Lille¹⁶ ; en 1781, il publie la première édition du *Botanographie Belgique*¹⁷ où le stratiote n'est indiqué

16. Ce jardin botanique compte plus de 1800 espèces de plantes en 1796 (Duthilloeuil, 1844).

17. *Ou Méthode pour connoître facilement toutes les plantes qui croissent naturellement, ou que l'on cultive communément dans les Provinces septentrionales de la*

que dans l'Escaut. Une deuxième édition imprimée en 1799 précise que la plante est présente dans l'Escaut et les environs de Gand où l'auteur récolte manifestement quelques pieds. Dans une troisième édition de Gaspard Thémistocle Lestibouois¹⁸ de 1827, on a la confirmation de l'introduction de la plante dans les fossés de la ville de Lille : « *dans les fossés de Lille ; Courtray [Courtrai], Gand. On ne rencontre que des individus mâles ; ils ont été naturalisés* ».¹⁹

Apparition de *Stratiotes aloides* L. dans diverses régions françaises

La propagation de la plante en France est, en très grande partie, le fait de botanistes et concerne les XIX^e et XX^e siècles. Nous ne citerons que quelques observations où l'introduction est bien documentée :

– Département de la Sarthe : « *Cette plante fut apportée de Flandre en 1828, par M. Vétillart, et introduite au Mans dans les fossés d'une prairie sur la rive gauche de l'Huisne à Pontlieue, vis-à-vis de Préau (Léveillé, 1913) ; « ... a suivi le cours de la Sarthe et pullule dans les eaux près de Morannes et de Châteauneuf, elle infeste également à Angers [Maine-et-Loire], l'étang Saint-Nicolas* » (Boreau, 1871) ;

– Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines : « *L'herborisateur va chercher cette plante à l'étang Trivaux, dans le bois de Meudon, ou encore à Marly, localités où M. Weddell l'a introduite en 1842* » ;

France.

18. Fils de François-Joseph, petit-fils de Jean-Baptiste Lestibouois !

19. Voir Matysiak (1996), pour des compléments historiques sur la propagation de la plante dans le nord de la France. Voir Morren (1849) pour la répartition en Belgique.

– Département de la Gironde : « *À sainte-Eulalie d'Ambarès, j'ai jeté, dans une pièce d'eau, au mois d'août dernier, deux pieds de Stratiotes* » (Motelay, 1885) ;

– Département de Seine-et-Marne : « *M. Weddell a planté les Stratiotes aloides L.,... à Saint-Léger, à Marly, à Meudon dans les étangs* » (Mérat, 1843) ;

– Département de l'Eure : « *Entre Grandmont et Folleville [Sotteville], dans la mare des Faulx, où elle a été placée, ainsi que le vallisneria, par M. Dubreuil, directeur du jardin des plantes de Rouen* » (Brouard, 1820) ;

– Département de Seine-Maritime : « *le 3 août 1879, M. Lancelevée, d'Elbeuf, découvre [un insecte] dans les marais d'Heurteauville (Seine-Inférieure), sur les feuilles du Stratiotes aloides L., plante importée il y a un certain nombre d'années dans cette localité* » (Gadeau de Kerville, 1884)²⁰ ;

– Département du Maine-et-Loire : « *je l'ai placé dans l'étang Saint-Nicolas à Angers* » (Boreau, 1840) ;

– Département de l'Ille-et-Vilaine : « *Le Stratiotes aloides L., de Pontpéant [Pon-Péan], près Rennes, n'est pas spontané mais provient du jardin botanique de la ville (Picquenard, 1897). Dans un bras de la Vilaine à Pontréan [Pont Réan], près de Rennes où il a été porté du jardin botanique de la ville* » (Lemesle, 1928) ;

– Département de l'Allier : « *Naturalisé dans l'étang de la Brosse près de Montluçon. Les quelques pieds, provenant des mares de la forêt de Marly près Paris, qui ont été jetés en 1862, se sont tellement multipliés, qu'ils envahissent aujourd'hui une partie de l'étang* » (Pérard, 1871) ;

20. La plante est connue depuis au moins 1872 dans cette station (Leboucher, 1873).

– Département de l'Aisne : « *C'est nous qui en avons, trop libéralement, doté le Vermandois ; nous en avons reçu quelques échantillons, vers 1875, du jardin botanique de Rouen... nous en avons jeté quelques jeunes pieds dans un fossé, le long du sentier que nous citons ci-dessus ; ils se sont multipliés au point d'étouffer tout autre végétation... la plante a pénétré jusque dans l'étang [Étang d'Isle], où elle forme de vastes colonies ; nous l'avons également naturalisée à Rouvroy...* » (Magnier, 1909 ; 1911) ;

– Département de la Somme : « *a été introduit dans les fortifications d'Hesdin par Dovergne* » (Masclef, 1886) ;

– Département du Nord : « *... il est aujourd'hui abondant dans un fossé du marais de l'Epaix près Valenciennes. Sa présence en ce lieu nous aurait fort étonné si nous n'avions appris que plusieurs pieds rapportés de Saint-Ghislain y ont été jetés, il y a quelques années, par M. Boutman, botaniste valenciennois* » (Giard, 1875).

Pour les Ardennes on trouve une citation particulière : « *un peu avant d'arriver à Reibel, nous gagnons une pièce d'eau... provenant de l'ancien lit de la rivière détournée... C'est là que le Stratiotes aloides L. plante importée de Hongrie, forme sur l'eau de véritable prairie...* » (Pigeot, 1894).

Cette volonté « d'enrichir » sa région d'une plante nouvelle semble faire partie d'une véritable stratégie de nos anciens botanistes : « *...le Stratiotes aloides, une plante exotique qui a commencé à être observée il y a cinq ou six ans à Saint-Quentin sur la digue du canal, entre le port et la gare aux marchandises ; mais il fallait avant de la signaler, attendre qu'elle parût s'acclimater et se mul-*

tiplier, chose faite aujourd'hui » (Magnier, 1911).

Toutes ces introductions volontaires ont permis par la suite une propagation naturelle de la plante par les cours d'eau, notamment lors de grandes crues (Giard, 1873).

Par ailleurs, les très nombreux canaux présents dans le nord de la France et en Belgique ont très probablement favorisé la propagation de la plante dans toutes ces régions et notamment dans les Ardennes, comme l'attestent plusieurs stations historiques.

Origine et connaissance des stations de *Stratiotes aloides* en Bourgogne - Franche-Comté

Les données exploitées sont celles contenues dans la base de données Lobelia²¹, auxquelles nous avons ajouté des données historiques nouvelles contenues dans la littérature ; nous n'avons malheureusement pas pu exploiter les herbiers numérisés dans le cadre du programme national E-ReColNat, en raison d'une cyberattaque ayant affecté, en 2025, le site internet du Muséum de Paris.

Pour la Franche-Comté, la plante n'est connue historiquement que du département de la Haute-Saône, partie amont du bassin de la Saône. L'introduction est bien documentée grâce à Malcuit (1929) : « *Plus tard, en 1893, Bonati fils²² introduisit [le stratiote] dans la Lanterne²³, ainsi que dans l'ancien canal [de la Semouse] qui s'y déverse [en aval de Conflans-sur-Lanterne] provenant*

21. SI des CBNBP, CBNFC-ORI, CBNMC, CBNN, CBNPMP, CBNSA.

22. Gustave Henri Bonati (1873-1927) est un ami de Gustave Malcuit.

23. Affluent de la Saône.

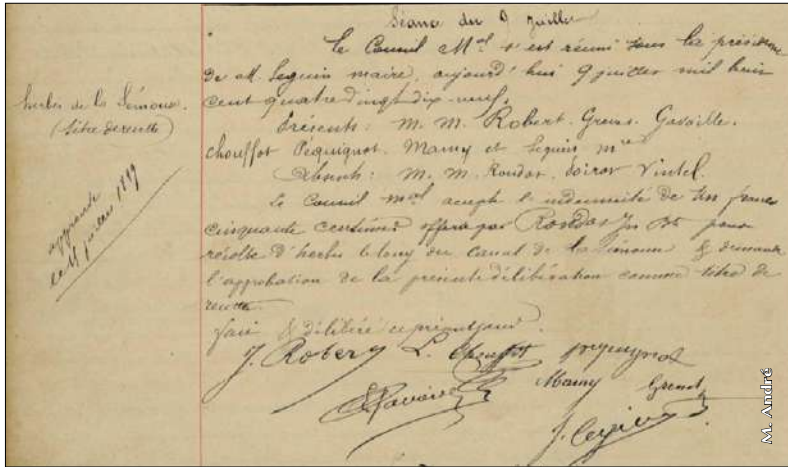


Figure 12 : extrait des comptes-rendus des délibérations de la municipalité de Conflans-sur-Lanterne (70), 9 juillet 1899, Archives départementales de Haute-Saône.

de l'étang de Villacoublay²⁴. Cette espèce s'est tellement développée dans les bras morts et les noues qu'elle a donné lieu à maintes réclamations de la part des riverains. Ajoutons que *Stratiotes* est en voie de naturalisation dans la vallée de la Saône : Chaux-lès[lès]-Port, Scey-sur-Saône (Madiot²⁵) ». Nous avons pu retrouver

la trace des réclamations des riverains dans les comptes-rendus des délibérations de la municipalité de Conflans en août 1898, juillet 1899 et également en juin 1900, soit 5-7 ans après l'introduction de la plante par Bonati (figure 12). L'histoire ne dit pas si le coupable a été démasqué !

24. Les pieds proviennent donc des stations historiques de la région parisienne, Villacoublay étant très proche de Meudon.

25. Victor Madiot (1850-1942), botaniste haut-saônois.

La Lanterne étant une rivière particulièrement capricieuse et sujette à de nombreux débordements, le

stratiote faux-aloès a pu coloniser l'aval du bassin de la Lanterne et gagner la Saône (Chaux-lès-Port et Scey-sur-Saône) dans les premières décennies du XX^e siècle (Madiot *in* Malcuit, 1929) ; Humnicki (1876), dans son *Catalogue des plantes vasculaires des environs de Luxeuil*, n'évoque pas le taxon ; de même, Maire, dans ses *Contributions à l'étude de la flore de la Haute-Saône* (1898-1906), qui se terminent en 1906, ne parle pas du stratiote.

Il faut attendre les années 1990-2000 pour entendre parler à nouveau du *S. aloides* en Haute-Saône avec la découverte de plusieurs stations nouvelles ou la redécouverte de stations historiques (base Lobelia ; André, 2005) (Tableau I).

Les stations actuelles concernent uniquement la vallée de la Saône (figure 13). En 2025, nous avons prospecté la majorité des stations connues de *Stratiotes aloides* ; nous n'avons retrouvé le taxon que dans une seule localité, Chaux-lès-Port (70), avec des effectifs réduits à

Tableau I : récapitulatif des observations de *Stratiotes aloides* L. en Franche-Comté. R : revue ; NR : non revue ; NP : non prospectée.

Localisation communale	1ère observation Année / Auteur	Dernière observation Année / Auteur	Localité visitée en 2025
Conflans-sur-Lanterne	1893 / Bonati G.	1929 / Malcuit G.	NR prospection partielle
Chaux-lès-Port	1927 / Madiot V.	2025 / André M.	R
Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin	1927 / Madiot V.	1995 / Pinston H.	NR
Rupt-sur-Saône	1991 / Lambert J.-C.		NR
Ferrières-lès-Scey	1996 / Piguet A.		NR
Soing-Cubry-Charentenay	1996 / Weidmann J.-C.	2010 / Brugel E.	NR
Autet	1999 / Weidmann J.-C.		NP
Amance	1999 / Weidmann J.-C.		NP
Gray	2002 / André M.	2005 / André M.	NR
Port-sur-Saône	2015 / Masset A. (<i>in</i> Blanchard, 2016)		NR prospection partielle

quatre rosettes flottantes. Nous n'avons pas pu déterminer le sexe de la population, aucun pied n'ayant produit de fleurs. Cette station est très probablement identique à celle indiquée par Madiot *in* Malcuit (1929). Madiot étant décédé en 1927, cette station persiste donc depuis un siècle.

Pour la Bourgogne quelques données historiques permettent de retracer la propagation du taxon.

Bassin versant de la Seine

La première citation bourguignonne vient de Durande (1782) : « *dans les eaux dormantes, vers Semur [-en-Auxois]* » mais nous pensons que cette citation doit être rejetée. Durande n'observe pas directement la plante, l'information provenant d'un correspondant du botaniste qui cite probablement l'*Hottonia palustris*, suivant en cela Vaillant (voir ci-dessus). Lorey et Duret (1831) pensent que Durande n'a pas pu se tromper et que ce taxon a bien existé dans les environs de Semur ; en 1841, ils déclarent que le stratiote « *ne s'est pas encore offert à nos recherches* » (Loret & Duret, 1841). Nous avons vu que les premières introductions concernent le nord de la France au cours des dernières années du XIX^e siècle et surtout pendant le XX^e siècle ; il nous paraît très improbable que la plante puisse avoir été introduite dans le centre de la France pratiquement 20 années avant des introductions dûment vérifiées.

Il n'est pas impossible que la citation de Durande provienne d'une flore d'Auxerre manuscrite, terminée en 1778, de Laurent-Germain Mérat. François-Victor Mérat, son petit-fils, s'exprime ainsi dans la revue de la flore parisienne : « *Le nom de*

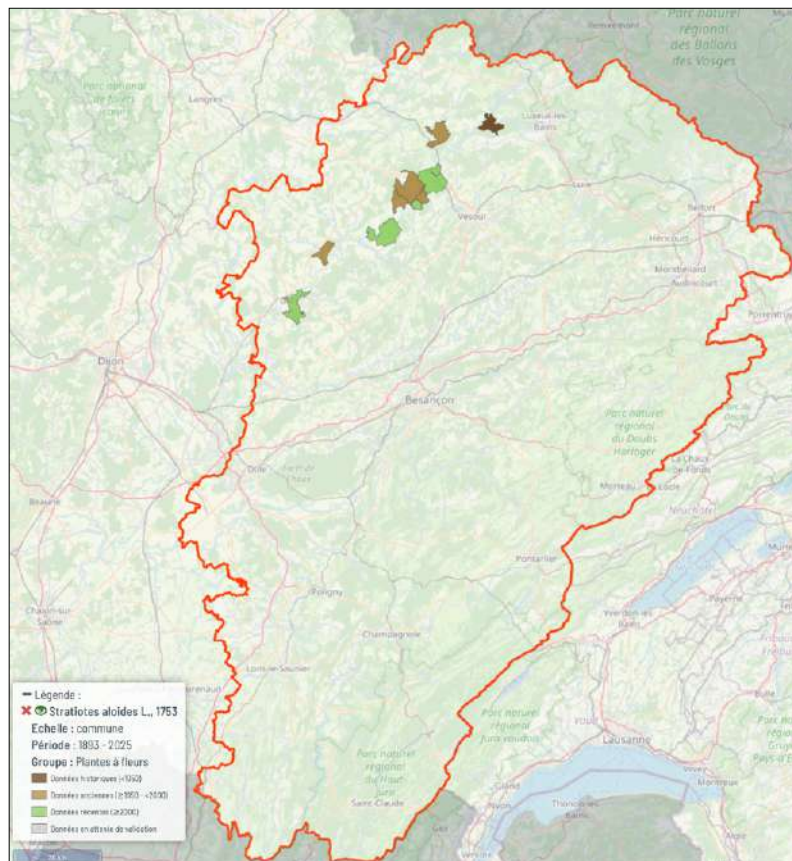


Figure 13 : extrait de la base de données Lobelia: données actuelles Franche-Comté (2025) de *Stratiotes aloides* L., représentation communale.

Stratiotes donné par les anciens botanistes à l'*Hottonia palustris*, L., a fait croire que le véritable *Stratiotes aloides*, L., croissait là où c'était l'*H. palustris*. Nous citerons comme exemple son indication à Semur, en Bourgogne, d'après la *Flore d'Auxerre manuscrite*, de L.-G. Mérat, notre aïeul » (Mérat, 1843).

Nous suivons en cela l'appréciation de Vallot en 1825 : « *Stratiotes aloides, double emploi de l'Hydrocharis morsus-ranae, examinée par un particulier qui l'a prise pour le Stratiotes aloides. Vaillant avait donné le nom de Stratiotes à l'Hottonia palustris ; c'est peut-être cette dernière plante que le correspondant du Doct. Durande lui indiquait* » (Vallot, 1825).

Bassin versant de la Loire

– La première observation certaine, pour la Bourgogne, date de 1885 dans les environs d'Autun (71) : « *Le Stratiotes aloides L. pullule au Pont-Marmotan²⁶, où cette hydrophyte septentrionale a été introduite... C'est M. l'abbé Lequin, professeur au petit Séminaire d'Autun et botaniste passionné, qui rapporta, en 1885, des environs de Rouen... quelques pieds de Stratiotes pour être répartis dans différentes pièces d'eau des environs d'Autun. A Saint-Emiland, il envahit certains étangs et réservoirs à tel point que M. Ch. Ozanon, propriétaire, dut les mettre à sec pour le détruire. Au Pont-Marmotan, il s'est maintenu depuis 1887 et multiplié en envahissant les mares voisines, où il a été transporté par les filets des pêcheurs... soit par les crues de la rivière, car M. Porte a remar-*

26. Probablement le pont qui franchit la rivière Arroux, à proximité immédiate du village de Dracy-St-Loup.

qué son absence en amont, et sa présence en aval de Surmoulin [commune de Dracy-St-Loup], dans tous les relais de la rivière [Arroux] » (Gillot²⁷, 1904).

– La plante est également connue de Bourg-le-Comte (71) dans la propriété de M. Chassignol ; les adhérents de la société d'histoire naturelle du Creusot repartent avec « un volumineux colis de *Stratiotes aloides* » (Anonyme, 1937).

Bassin versant de la Saône

Les premières observations concernent le XX^e siècle.

– Paris « l'a rencontrée en abondance près de Saint-Jean-de-Losne dans la gare d'eau et dans un bras mort de l'Ouche, près du confluent de cette rivière avec la Saône. On a tenté d'acclimater [par M. Latour²⁸] la plante il y a une quarantaine d'années aux étangs de Borne²⁹, entre Nuits et Beaune » (Paris, 1937 ; Remy, 1938).

La découverte de nouvelles stations de *S. aloides* est souvent annoncée dans la presse régionale ; heureuse époque où les sociétés savantes avaient la primeur des journaux :

– Le Bien public : Union bourguignonne, édition du 25 juin 1937 :

« M. Paris présente des échantillons frais de « *Stratiote aloides* » L. qu'il a récemment récoltés dans la gare d'eau de Saint-Jean-de-Losne, où la plante paraît assez largement implantée... »

– Le Bien public : Union bourguignonne, édition du 25 novembre 1949 :

27. Médecin à Autun.

28. Voir *Le Progrès de la Côte-d'Or*, édition du 24 novembre 1937.

29. Commune de Villy-le-Moutier (21).

« M. Millot a apporté pour le jardin [de Dijon] : *Ceratophyllum demersum*, *Potamogeton pectinatus* et *Stratiotes aloides*. Le stratiotes est étranger à notre flore. Il a été naturalisé en divers étangs et cours d'eau de la région de la Saône ».

– Le Bien public : Union bourguignonne, édition du 30 août 1951 :

« M. Millot signale une nouvelle station de *Stratiotes* entre Pagny-la-Ville et Pagny-le-Château... ».

Il n'existe qu'une seule observation contemporaine en Bourgogne et concerne la commune de la Truchère (71) dans la Vieille Seille (figure 14). Cette station est identique à celle découverte par Prost en 1972 sur la commune limitrophe

de Sermoyer (01), le lit de la Vieille Seille faisant frontière ; une station est également signalée en 1999 sur la commune voisine d'Arbigny (01) (Bolomier & Cattin, 1999).

En 2025, nous avons prospecté la quasi-totalité des stations connues de *Stratiotes aloides* dans le bassin de la Saône en Bourgogne et parcouru de nouveaux secteurs potentiellement favorables à la plante ; nous n'avons retrouvé le taxon que dans les localités de La Truchère et Sermoyer où l'espèce est encore bien présente avec plusieurs populations réparties dans plusieurs secteurs de la Vieille Seille (figure 15). Cette station se maintient donc depuis plus de 50 ans.

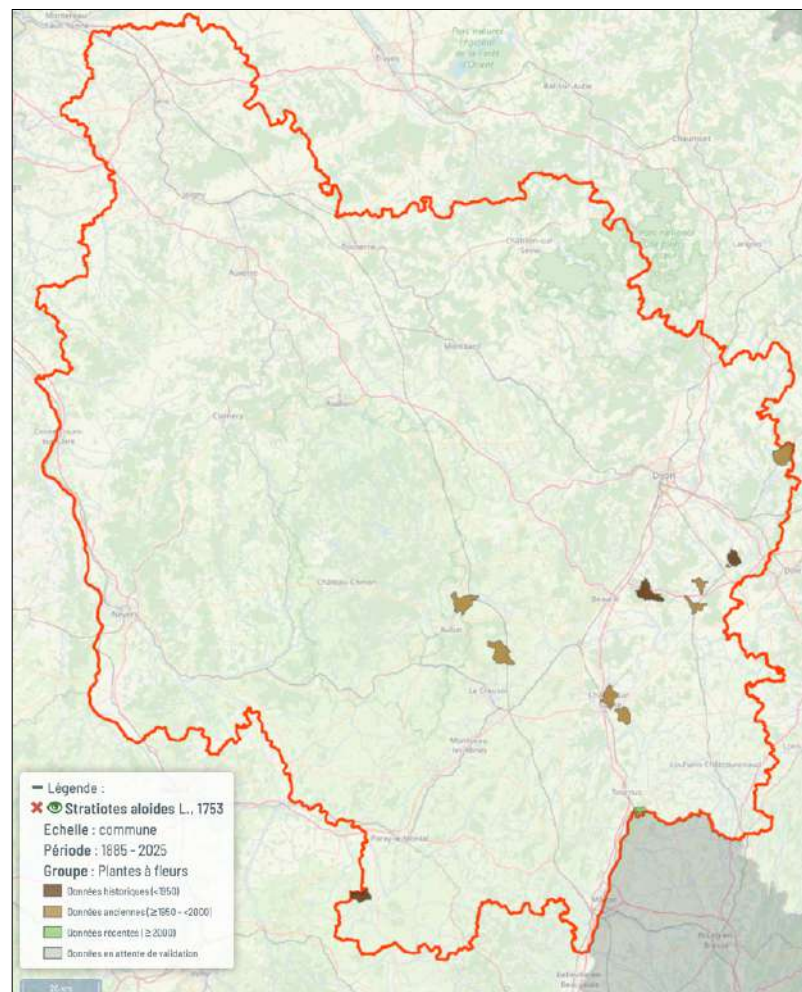


Figure 14 : extrait base de données LOBELIA : données actuelles Bourgogne (2025) de *Stratiotes aloides* L., représentation communale.

Figure 15 : la Vieille Seille, tapis flottant de *Stratiotes aloides* L.

Certaines populations forment des tapis flottants assez imposants et sont constitués de plusieurs dizaines d'individus. Nous avons pu déterminer le sexe des individus de cette population, il s'agit de pieds femelles (figure 4). Nous n'avons trouvé aucune information sur l'origine de cette station, une colonisation naturelle étant possible lors d'une grande crue de la Saône. Cette station est connue depuis au moins 1972 (Anonyme, 1977; De la Comble, 1981; Bolomier & Cattin, 1999³⁰; Prost, 2000³¹).

En conclusion, nous pouvons considérer que le statut, en 2025, de *S. aloides* dans le bassin versant de la Saône en Bourgogne-Franche-Comté est très précaire avec seulement deux stations dont une seule comportant des effectifs intéressants. Pour autant, faut-il s'alarmer de cette situation ?

***Stratiotes aloides*, taxon envahissant à éclipse ?**

Récemment, en 2008, le stratiote faux-aloès a fait parler de lui dans le département de la Moselle (57). Des plans d'eau lorrains proches de Sarrebourg gérés par Voies navigables de France ont été envahis par l'espèce, causant de fortes nuisances aux usagers. Des études ont été conduites de 2015 à 2022 pour évaluer l'ampleur de la colonisation et les moyens de réduire les nuisances pour les usagers. Des arrachages manuels ont été expérimentés.

Cette « explosion » d'une population d'aloès d'eau peut surprendre dans un contexte européen et notamment

30. Curieusement indiqué « dans les prés vers la vieille Seille ».

31. Une part de son herbier privé porte la date de 1972.



Figure 15 : la Vieille Seille, tapis flottant de *Stratiotes aloides* L.

français où les stations de ce taxon sont globalement en diminution.

Nous renvoyons aux articles particulièrement bien documentés réalisés par le groupe de travail « Invasions biologiques en milieux aquatiques » (GT IBMA) accessibles sur le site du Centre de ressources des espèces exotiques envahissantes (<https://especes-exotiques-envahissantes.fr>) et notamment Dutartre (2023).

Lors de nos recherches historiques sur *S. aloides* nous avons déjà noté assez fréquemment cette capacité de nuisance du taxon sur les activités humaines :

- en Haute-Saône, nous avons vu que l'installation volontaire de l'aloès d'eau, en 1893 dans les eaux de la Lanterne, avait conduit à un envahissement des noues du secteur et à une protestation des riverains (pêcheurs), la municipalité ayant été obligée d'engager une personne pour effectuer une « récolte d'herbes » pendant au moins 3 années (figure 12).

- à Saint-Émiland, un propriétaire d'étangs a été obligé de les assécher pour se débarrasser de la plante.

- « dans les marais de la Somme à Saint-Quentin et depuis quelques

années il a presque envahi l'étang de Saint-Cucufa dans les bois de Rueil » (Siélan, 1911).

- « M. le docteur Crouzet, de la Neuve-Lyre, a récolté, le 18 juillet dernier [1872], le *Stratiotes aloides* en quantité considérable dans le marais d'Heurtauville (Seine-Inférieure) ... » (Leboucher, 1873).

- « Naturalisé dans l'étang de la Brosse près Montluçon. Les quelques pieds, provenant des mares de la forêt de Marly près Paris, qui ont été jetés en 1862, se sont tellement multipliés, qu'ils envahissent aujourd'hui une partie de l'étang » (Pérard, 1871).

- « au cours de l'été dernier, nous l'avons vu couvrir de ses innombrables rosettes, sur une immense étendue, la surface des marais que la rivière forme [entre la Jonelière et la Desnerie, vallée de l'Erdre], en cet endroit, de chaque côté du chenal » (Lemesle, 1928).

- « Nous voyons également dans notre département, le *Stratiotes* introduit par M. Dubreuil, infester les étangs de la Harelle, une mare de la forêt de Lessart et le grand bassin du jardin de Trianon où, malgré les coupes réglées et énergiques qu'on y pratique, les autres plantes ont quelque peine à

conserver une position acquise depuis longtemps.» (Malbranche, 1880).

Déjà, à cette époque, on souligne le risque d'une entrave à la navigation (Lemesle, 1928) et l'étouffement potentiel de la végétation environnante (Magnier, 1909).

Au Canada, le stratiote est considéré comme une espèce exotique envahissante (Snyder *et al.*, 2016; Laplante & Prouteau, 2020).

On peut conclure de ces informations que la dynamique des populations de l'aloès d'eau, en France, a été et reste très fluctuante : parfois, la plante se maintient seulement quelques années dans les localités où elle avait été introduite ; dans d'autres, elle prolifère quelques années et disparaît ensuite ; enfin, dans d'autres stations, elle s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui.

Il est bien difficile de trouver les causes de ces différentes dynamiques mais on peut souligner que les proliférations récentes ne sont pas entièrement liées à des facteurs émergents au XXI^e siècle, mais semblent davantage dépendre des exigences écologiques spécifiques de l'espèce. De nouveaux prédateurs de la plante sont apparus au cours du temps : introduction du ragondin en France, dans les années 1880 et du rat musqué dans les années 1930, protection de certains oiseaux d'eau (cygne tuberculé) ; lorsque la station est limitée en surface, ce qui est souvent le cas pour les localités de Bourgogne-Franche-Comté, ces « prédateurs » peuvent occasionner des dégâts importants et modifier les équilibres qui ont pu exister dans les siècles passés.

Conclusion

Le stratiote faux-aloès, au cycle de vie si original, est une espèce parti-

culièrement intéressante, déjouant de nombreux clichés. Cette néophyte anthropogène ne devrait pas, *a priori*, bénéficier de mesures de protection particulière, pouvant localement provoquer la disparition sur un plan d'eau d'espèces patrimoniales indigènes et accessoirement, nuire à certaines activités humaines (tourisme fluvial, pêche). Pour autant, ces tapis flottants assurent une oxygénation bienfaitrice, une auto-épuration des eaux et ils abritent une biodiversité importante avec des espèces animales patrimoniales dépendant directement de la présence de la plante. Enfin, l'ananas d'eau participe à un enrichissement de la flore locale comme l'imaginaient nos anciens botanistes. Ce n'est donc pas l'origine exotique d'une plante qui doit « inquiéter » mais uniquement son caractère envahissant potentiel et sa nécessaire acceptation sociale.

Bibliographie

- André M, 2005. Contributions à la connaissance de la flore du massif jurassien et du département de la Haute-Saône et plus particulièrement des hydrophytes. *Les Nouvelles Archives de la Flore Jurassienne*, 5: 127-141.
- Anonyme, 1937. Excursion du 14 juillet 1937, vallée de la Loire. *Société d'histoire naturelle du Creusot* 5: 147-153.
- Anonyme, 1977. Informations générales. *Bulletin trimestriel de la Société d'histoire naturelle et des amis du Muséum d'Autun* 84: 27.
- Bauhin G, 1596. *Phytopynax, seu, Enumeration plantarum...*, Bâle.
- Bauhin J et Cherler J-H, 1651. *Historia plantarum*, Yverdon, Vol. 2. (Publication posthume).
- Blanchard R, 2016. Étude et cartographie des milieux forestiers, aquatiques et annexes du site Natura

2000 «Vallée de la Saône». Étude complète - années 2015 et 2016. *Écologie & Botanique*.

Bolomier A-C et Cattin P, 1999. Flore du département de l'Ain. Bourg-en-Bresse.

Boreau A, 1840. Flore du centre de la France et du bassin de la Loire, vol. 1 et vol.2, Paris.

Boreau, 1871. Note sur l'histoire de la Lindernie. *Mémoires de la Société du Maine-et-Loire* 26: 56-61.

Bory de Saint-Vincent J-B, 1818. Lettre adressée à M. le rédacteur des Annales. *Annales belgiques des sciences, arts et littérature* 2: 124-130.

Brouard J, 1820. Catalogue des plantes du département de l'Eure. Évreux.

Cook CDK & Urmi-König K, 1983. A revision of the genus *Stratiotes* (Hydrocharitaceae). *Aquatic Botany* 16: 213-249.

Dalechamp J, 1586-1587. *Historia generalis plantarum*, Lyon, 2 volumes.

De la Comble, 1981. Notules scientifiques. *Bulletin trimestriel de la Société d'histoire naturelle et des amis du Muséum d'Autun* 96: 20.

De Lobel M, 1576. *Plantarum seu stirpium historia*. Anvers.

De Lobel M, 1591. *Icones stirpium seu plantarum tam exoticarum quam indigenarum...* Anvers.

Dodoëns R, 1553. *Trium Priorum De Stirpium historia commentariorum imagines...* Antverpiae.

Dodoëns R, 1583. *Stirpium historiae pemptades sex*, Antverpiae.

Ducharte P, 1873. *Bulletin de la Société botanique de France* 20: 72.

Durande J-F, 1782. Flore de Bourgogne ou Catalogue des Plantes naturelles à cette Province... Dijon.

Duthilloeuil R-H, 1844. Galerie douaisienne, ou Biographie des hommes remarquables de la ville de Douai. Douai.

Dutatre A, 2023. L'aloès d'eau (*Stratiotes aloides*), une plante aquatique colonisatrice très particulière dans les plans d'eau de Gondrexange et du Stock (Moselle). [70](https://especies-</p></div><div data-bbox=)

- exotiques-envahissantes.fr/stratiotes-aloides-une-plante-aquatique-colonisatrice-tres-particuliere/.
- Efremov AN, Sviridenko BF, Toma C, Mesterházy A, Murashko YA, 2019. Ecology of *Stratiotes aloides* L. (*Hydrocharitaceae*) in Eurasia. *Flora* **253** : 116-126.
- Ferrez Y *et al.*, 2011. Synopsis des groupements végétaux de Franche-Comté. *Les Nouvelles Archives de la Flore jurassienne et du nord-est de la France*, NS **1**.
- Fournier E, 1865. Séance du 13 janvier 1865. *Bulletin de la Société Botanique de France* **12** : 30.
- Gadeau de Kerville H, 1884. *Bulletin de l'association des amis des sciences naturelles de Rouen*, 2^e série, **20** : 378.
- Gerard J, 1633. The herball, or, Generall historie of plantes. London.
- Giard A, 1873. *Stratiotes aloides*. *Bulletin biologique de la France et de la Belgique* **5** : 135-136.
- Giard A, 1875. Note sur la géonémie botanique du nord de la France. *Bulletin scientifique, historique et littéraire du département du nord et des pays voisins*, N°1 : 6-12.
- Gillot X, 1904. Contributions à la flore du département de la Saône-et-Loire (année 1904). *Bulletin Société d'histoire naturelle d'Autun* : 156-170.
- Grenier Ch, 1873. Lettre de M. Ch. Grenier. *Bulletin de la Société botanique de France* **20** : 235-236.
- Humnicki V, 1876. Catalogue des plantes vasculaires des environs de Luxeuil, Haute-Saône. Orléans.
- Jeanpert E, 1917. Sur le *Stratiotes aloides*. *Bulletin de la Société botanique de France*, 4, tome **64** : 126-127.
- Judd WS, Campbell CS, Kellogg EA & Stevens PF, 2002. Botanique systématique, une perspective phylogénétique. Traduction française. Paris.
- Lamarck J-B, 1778. Flore française ou descriptions succinctes de toutes les plantes qui croissent naturellement en France, 1^{re} édition, vol. **3** : 299. Paris.
- Laplante F & Prouteau V, 2020. Implantation et propagation du stratiote faux-aloès (*Stratiotes aloides*) dans un étang artificiel en Estrie. *Le Naturaliste canadien*, 144(1): 60-62.
- La Tourette (Claret de) M-A-L & Rozier F, 1796. Démonstrations élémentaires de botanique, vol. 2, Lyon.
- Leboucher J-A, 1873. Séance du 11 novembre 1872. *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie*, série 2, **7** : 2.
- Lemesle R, 1928. Sur l'introduction du « *Stratiotes aloides* » L. dans la vallée de l'Erdre. *Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France*, 4^e série, **8** : 301-303.
- Lestiboulois F-J, 1781. Botanographie Belgique ou Botanographie belge, ou Méthode pour connoître facilement toutes les plantes qui croissent naturellement, ou que l'on cultive communément dans les provinces septentrionales de la France. Lille.
- Lestiboulois GT, 1827. Botanographie Belgique ou Flore du Nord de la France et de la Belgique proprement dite, troisième édition. Paris.
- Linné C, 1753. *Species plantarum*, Stockholm.
- Magnier Ch, 1909. Le guetteur de Saint-Quentin et de l'Aisne : 18 juin 1909.
- Magnier Ch, 1911. Le guetteur de Saint-Quentin et de l'Aisne : 25 juillet 1911.
- Maire R, 1898-1906. Contributions à l'étude de la flore de la Haute-Saône. *Bulletin de la société grayloise d'émulation*, fasc. II à VII, n° 1 : 158-194 ; 2 : 311-323 ; 3 : 270-291 ; 4 : 341-367 ; 6 : 181-220 ; 9 : 117-159.
- Malbranche A, 1880. Les migrations des plantes. *Bulletin de la société des amis des sciences naturelles de Rouen*, 2^e série, **16** : 25-32.
- Malcuit G, 1929. Contributions à l'étude phytosociologique des Vosges Méridionales Saônoises, Les associations végétales de la vallée de la Lanterne. Thèse. Faculté des Sciences de l'Université de Lille.
- Masclef A, 1886. Catalogue raisonné des plantes vasculaires du département du Pas-de-Calais. Arras.
- Mattioli PA, 1562. *Commentarii... Pedacii Dioscoridis Anazarbei de medica materia*. Lugdunum.
- Matysiak J-P, 1996. Les voyages du guerrier. Société botanique du nord de la France **49** : 35-37.
- Mérat F-V, 1843. Revue de la flore parisienne : suivie du texte du *Botanicon Parisiense* de Vaillant, avec les noms linnéens en regard... Paris.
- MNHN & OFB, 2003-2024. *Stratiotes aloides* L., 1753. Inventaire national du patrimoine naturel (INPN). https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/125219 –2024.
- Morren CH, 1849. Notice sur le procédé de convertir les marais, les eaux stagnantes, les fossés d'irrigation en sources d'engrais par la culture de l'Ananas d'Eau (*Stratiotes aloides*). *Journal d'agriculture pratique... du Royaume de Belgique*, vol. 2. Bruxelles.
- Motelay L, 1885. Communication du 1^{er} Juillet 1885, Extraits des comptes-rendus. *Bulletin d'histoire naturelle de la Société linnéenne de Bordeaux*, vol. 39, tome 9 : XLVI.
- Norguet A (de), 1873. *Stratiotes aloides*. *Bulletin scientifique, historique et littéraire du département du Nord* **5** : 64.
- Paris P, 1937. Le *Stratiotes aloides* L. aux environs de Saint-Jean-de-Losne. *Bulletin Scientifique de Bourgogne* **7** : 127-128.
- Pérard A, 1871. Catalogue raisonné des plantes croissant naturellement ou soumises à la grande culture dans l'arrondissement de Montluçon (Allier), Paris.
- Pigeot P, 1894. Excursion supplémentaire pour explorer les environs de Rethel. *Bulletin de la Société d'histoire naturelle des Ardennes*, première année, fascicule II : 49-52.
- Preston CD, Croft JM, 1997. Aquatic Plants in Britain and Ireland. Harley Books. Colchester.

- Prost J-F, 2000. Catalogue des plantes vasculaires de la chaîne jurassienne, Société Linnéenne de Lyon.
- Remy P, 1938. Le *Stratiotes aloides* L. aux environs de Saint-Jean-de-Losne. *L'année biologique : comptes-rendus annuels des travaux de biologie générale*, 3^e série, tome 13, 2^e partie: 310.
- Richard L-C, 1812. Mémoires sur les Hydrocharidées...Paris. Extrait *Mémoires de la Classe des sciences, mathématiques et physiques de l'Institut national de France*, 1811, [1812].
- Royer J-C, Felzines J-C, Misset C & Thévenin S, 2005. Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne. *Bulletin de la société botanique du centre-ouest*, nouvelle série, NS 25 - 2006.
- Schou JC, Moeslund B, van de Weyer K, Wiegleb G *et al.*, 2023. Aquatic Plants of Northern and Central Europe Including Britain and Ireland.
- Siélan R, 1911. Atlas de poche des plantes des champs, des prairies et des bois, à l'usage des promeneurs et des excursionnistes...Paris.
- Snyder E, Francis A, Darbyshire SJ, 2016. The Biology of invasive alien plants in Canada. 13. *Stratiotes aloides* L. *Can. J. Plant Sci.* **96**: 225-242.
- Tournefort (Piton de) J, 1698. Histoire des plantes qui naissent aux environs de Paris avec leur usage dans la médecine, Paris.
- Ulrich S, Vieira M, Coiro M, Bouchal J, Geier C *et al.*, 2024. Origin and Early Evolution of *Hydrocharitaceae* and the Ancestral Role of *Stratiotes*, *Plants*, 13(7), 1008. <https://doi.org/10.3390/plants13071008>.
- Vaillant S, 1723. *Botanicon Parisiense : Operis majoris prodituri prodromus*. Leyde.
- Vaillant S, 1727. *Botanicon Parisiense ou Dénombrement par ordre alphabétique des plantes qui se trouvent aux environs de Paris*. Paris.
- Vallot J-N, 1825. Notes relatives à l'histoire de la botanique en Bourgogne par J.-N. Vallot, séance du 28 décembre, *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon* **27** (1826-1827) : 112-160.
- Vander Meersch E, 1874. Comptendu de la 13^e herborisation générale... *Bulletin de la société royale de botanique de Belgique* **13**: 322-351.
- Warion A, 1871. Quelques plantes du département du Nord. *Bulletin de la Société Botanique de France*, (séance du 24 novembre 1871) : 294-295.
- Weigelt C, 1903. L'assainissement et le repeuplement des rivières. *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, tome 64.

